

DOSSIER

Les emplois de service

Formations et qualifications *tertiaires*



Coordination : Valérie Sipahimalani et Thierry Reygades. Dossier réalisé par : Simon Bach, Sylvie Obrero, Thierry Reygades, Christine Teuillière

Le secteur dit « tertiaire » est large et diversifié. Il renvoie à une multitude de « sous-secteurs » articulés autour du tertiaire marchand (commerce, transports, activités financières, services rendus aux entreprises et aux particuliers, hébergement restauration, immobilier, information communication) et du tertiaire non marchand (administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale).

Parmi les pays européens, c'est en France que le poids du tertiaire est le plus élevé. Depuis trente ans, plus de 5 millions d'emplois ont été créés dans ce secteur. Selon la DARES, d'ici 2022, les métiers du tertiaire représenteraient 94 % des créations nettes d'emplois, avec 1,6 million de postes de travail créés.

C'est aussi un secteur qui connaît de profondes mutations en raison d'évolutions technologiques, mais aussi démographiques et socio-économiques. Les attentes sont fortes, qu'il s'agisse du secteur marchand ou non-marchand, en particulier dans le domaine sanitaire et social.

La production de services est devenue plus complexe et nécessite des qualifications de plus en plus spécifiques ; produire un service exige en effet la maîtrise de nombreuses compétences propres aux différents métiers du secteur. Le développement de séries technologiques tertiaires au sein du système éducatif a été un véritable appel d'air au regard de ces besoins. Un bachelier sur cinq est un bachelier technologique et, parmi eux, plus des deux tiers sont issus des séries des services.

Pourtant, force est de constater aujourd'hui l'essoufflement de ces formations. La part des effectifs de la voie technologique diminue en particulier dans les séries des services. Contrairement aux séries de la production, ces dernières n'ont pas connu de redressement de leurs effectifs à la suite des réformes de 2012. Il y a donc un paradoxe entre des besoins forts présents et à venir, quantitatifs et qualitatifs, dans la production des services et des formations qui sont en perte de vitesse.

Relever le défi de formations technologiques à la hauteur des enjeux et des attentes sociétales est un objectif stratégique qu'il convient de viser. Ce dossier a pour ambition de présenter ces enjeux.

Des séries particulières

À la recherche d'un nouveau souffle

Le recul des séries des services est principalement dû à la perte d'attractivité de la série STMG. Celle-ci draine cependant encore plus de 70 % des effectifs des séries tertiaires et presque un élève sur deux de la voie technologique est en STMG.

Depuis une vingtaine d'années, la réalité vécue par les professeurs est celle d'une détérioration des conditions de travail. Les difficultés mises en avant par les professeurs tiennent essentiellement à une réduction des moyens horaires et des contenus plus généralistes mis en place à la suite des réformes de 2012 en STMG et ST2S. Pour autant, les professeurs ont marqué leur volonté de continuer à faire réussir leurs élèves en poursuivant des pédagogies actives. Les taux de réussite des élèves des séries technologiques tertiaires ont rejoint ceux de la voie générale en se situant au-dessus de 86 %⁽¹⁾.

Contrairement aux discours ministériels successifs, la dégradation n'est pas un problème pédagogique du « travailler autrement ». La question des moyens est au contraire au centre de la mise en œuvre des démarches technologiques qui ont permis ces réussites.

Une pression à lever

Les problèmes de gestion de classe en STMG sont ressortis fortement de l'enquête réalisée par le SNES-FSU⁽²⁾ auprès des professeurs dans le cadre du bilan de la dernière réforme.

Les enseignants remettent en cause l'orientation par défaut en fin de Seconde qui débouche sur des classes de plus en plus hétérogènes. Ils notent une charge de travail qui s'accroît : missions des professeurs principaux, charges administratives, de conseil à l'orientation, de gestion de la discipline... Ils réclament de pouvoir se concentrer sur le cœur de leur métier : la pédagogie et ses approches spécifiques aux séries tertiaires.

C'est à cette condition que les difficultés de quelques élèves éviteront de s'élargir à d'autres dans la classe. Elles sont à l'origine d'un ressenti négatif, tant pour les collègues que pour les élèves, qu'il faut combattre.

Les enseignants attendaient une réforme qui traite ces difficultés. C'est loin d'être le cas avec la réforme qu'on nous impose ! Elle renvoie une image ternie qui ne reflète pas la réalité : celle du nombre important

« PAROLE DE PROF » SUR LA RÉFORME CHATEL (2012)

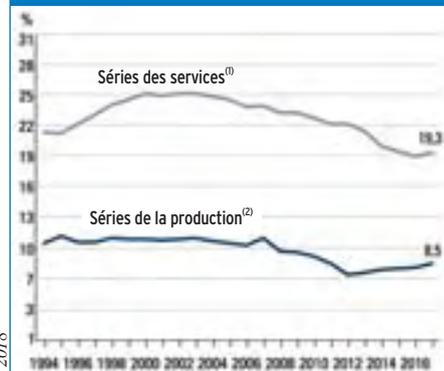
« La valorisation de notre filière STMG est encore difficile à réaliser dans les faits. Trop de passages se font par la négative en conseils de classe [...]. Comment dès lors informer et prendre en compte le projet de l'élève ? Les parents aussi méconnaissent les poursuites d'études. Nous maintenons en zone sensible nos effectifs à 30 par la lutte ; mais jusqu'à quand ? Notre réforme demeure, en dépit de nos actions, trop méconnue et l'image STG (comme le sigle) persiste dans de trop nombreux discours. »

d'élèves que ces séries ont fait réussir durant des décennies, y compris au-delà du baccalauréat. ■

(1) Note d'information DEPP n° 18.03, mars 2018.

(2) <https://www.snes.edu/Enquete-Voie-technologique-du-SNES-FSU-les-resultats.html>.

L'évolution des effectifs en séries technologiques entre 1994 et 2017



1. Séries STT/STG/STMG, SMS/ST2S, STD2A, TMD, STHR.
2. Séries STI, STI2D, STL, STAE/STPA/STAV.

À titre de comparaison, en 2017, on dénombreait 37,2 % des effectifs en série S, 24,3 % en ES et 10,7 % en L.

Source : RERS 2018

Témoignage

Bénédicte a obtenu son bac STMG Mercatique en 2014. Titulaire d'un DUT, puis d'une licence générale Information-Communication, elle voyage depuis plusieurs mois pour apprendre l'anglais. Elle envisage une reprise d'études en master en septembre 2019.

« Le bac STMG m'a permis d'être acceptée en DUT plus facilement que si j'avais fait un autre bac car les DUT recrutent une grande part de STMG.

À l'IUT où je me suis retrouvée avec des S, ES, L, je n'ai jamais eu le sentiment d'être "inférieure" venant de STMG où tout s'est très bien passé également. J'avais envoyé ma candidature pour la licence à Paris Sorbonne, Lyon 2 et d'autres et j'ai été acceptée partout. Ce que j'ai aimé dans ce parcours ce sont les matières : droit, management, mercatique qui sont très intéressantes. Cela m'a motivé à travailler. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la STMG n'est pas "super facile", il faut travailler tout comme dans les autres filières. »



© Bruno Jangot / Flickr.fr

Les trois séries de services

STMG

Elle couvre les champs spécifiques de la communication et des ressources humaines, du commerce, des systèmes d'information et de la comptabilité-finance. Elle draine les plus gros flux des bacheliers technologiques.

Effectifs : 146 043 élèves et 59 278 bacheliers.

ST2S

Elle est particulièrement nécessaire face au développement des métiers propres aux secteurs sanitaire et social. Enseignants et professionnels s'accordent sur la nécessité de diplômés du supérieur dans ce domaine.

Effectifs : 48 411 élèves et 20 807 bacheliers.

STHR

Cette série permet de former dans le secteur de l'hôtellerie-restauration en particulier dans le cadre d'une poursuite d'études en BTS. Elle offre des opportunités intéressantes en permettant à des élèves de la voie professionnelle d'être intégrés en Première STHR.

Effectifs : 5 117 élèves et 2 311 bacheliers.

Contenus de formation

Organisation originale des enseignements

Selon la série, les technologies étudiées sont différentes, mais ces formations ont toutes en commun d'amener le jeune à acquérir un niveau général de culture et une expertise dans un domaine technologique spécifique.

La construction des séries combine des contenus disciplinaires de culture générale (français, philosophie, histoire, langues, mathématiques...) avec des disciplines « d'appui » correspondant aux spéci-

ficités de la série : plutôt scientifiques en ST2S (biologie et physiopathologie humaines par exemple), plutôt économiques et managériales en STMG, la série STHR puisant dans les deux.

permet une égale reconnaissance de l'aspect formateur de contenus dits « professionnels » avec ceux dits « généraux », leur articulation et complémentarité. Elle favorise la citoyenneté et la poursuite d'études.

Mais les contenus technologiques font par définition l'objet d'évolutions rapides et nécessitent d'être réinterrogés en permanence. Les démarches spécifiques d'apprentissages répondent à cette nécessité. ■

Témoignage

Solène a obtenu son bac STMG Mercatique en 2017. Elle est actuellement en 2^e année de CPGE Économique et Commerciale.

« Lorsque je suis sortie du collège, j'avais pour objectif d'intégrer la filière STMG. Pourquoi cette filière ? Depuis jeune, j'aime le relationnel, apporter de l'aide, motiver les personnes, être à la tête d'un groupe et résoudre des problèmes concrets. En STMG, j'ai appris à analyser des documents, à appliquer une méthodologie. J'ai aimé l'enseignement concret. Cela m'a apporté une vision globale de l'entreprise sous ses différents aspects. »

Une construction cohérente

À cela s'ajoute une dominante souvent pluritechnologique qui forme le ciment et le cœur de la formation. Les contenus à enseigner dans les disciplines technologiques ont été repérés à partir de l'analyse des techniques mises en œuvre dans les activités productives de services : techniques sanitaires et sociales en ST2S, techniques de gestion relatives aux différents champs professionnels des RH, de la comptabilité-finance, de la mercatique en STMG, techniques culinaires et des services en STHR.

Cette construction cohérente de la formation



© La Fabulière / Flickr.fr

Pédagogie

Démarches spécifiques

Les technologies peuvent être multiples en fonction du champ couvert mais la démarche technologique reste spécifique.

Les élèves partent le plus souvent de situations réelles des services. En analysant leur démarche et en contextualisant les techniques utilisées, les élèves font émerger des connaissances sur un concept du programme. Par exemple, une mise en situation dans le cadre d'une activité de communication interpersonnelle ne vise pas les mêmes acquisitions et n'utilise pas les mêmes techniques selon qu'elle se situe dans le domaine sanitaire et social, de la gestion des ressources humaines...

Le projet de Terminale

Ces mises en activités préparent l'élève à la démarche de projet qui les amène à articuler et analyser différentes activités de services,

à mettre en œuvre différentes techniques pour résoudre une problématique.

Le projet fait l'objet d'une évaluation à la fois en CCF au cours de l'année et en ponctuel en fin de Terminale. Il est mené en groupe et individuellement. Cette double approche est un atout, car elle permet de combiner la mutualisation des savoirs entre les membres du groupe et un travail individuel sur une partie du projet. Un découpage cohérent des activités et leur répartition entre les membres du groupe doivent être pensés collectivement en fonction du projet et de la problématique à laquelle il faut répondre. Des concertations sont nécessaires au sein du groupe au cours de l'avancement du projet. Le projet nécessite donc de développer

Le projet permet de faire émerger de nouveaux savoirs

des compétences organisationnelles, en autonomie et travail d'équipe.

Le projet a un atout essentiel dans la démarche pédagogique active. Il permet un « double sens dans les apprentissages » : partir d'une réalité concrète pour acquérir des connaissances, mais aussi tester la maîtrise d'autres connaissances nécessaires pour résoudre un questionnement. L'originalité de ce dispositif réside dans le fait que ce double mouvement peut être réalisé simultanément. Le projet permet donc de faire émerger de nouveaux savoirs à partir de situations concrètes. ■

Répartition hommes/femmes

Assignation sexuelle ?

La part des filles en STMG est équivalente à celle des autres filières. Mais si elles ne constituent que 7 % des effectifs de la série industrielle, elles sont massivement représentées en ST2S (88,2 %) en 2017.

Post-bac

En 2015, 84 % des diplômés des écoles paramédicales et sociales sont des femmes. Les femmes sont majoritaires dans les BTS de services (63 % en 2015).

Dans l'emploi

Les femmes sont très majoritairement représentées dans le secteur tertiaire : 87,8 % des femmes employées le sont dans le secteur tertiaire contre 64,6 % des hommes. En 2015, les femmes représentaient 55,7 % de l'emploi total dans le secteur tertiaire.

Poursuites d'études

Le baccalauréat et après ?

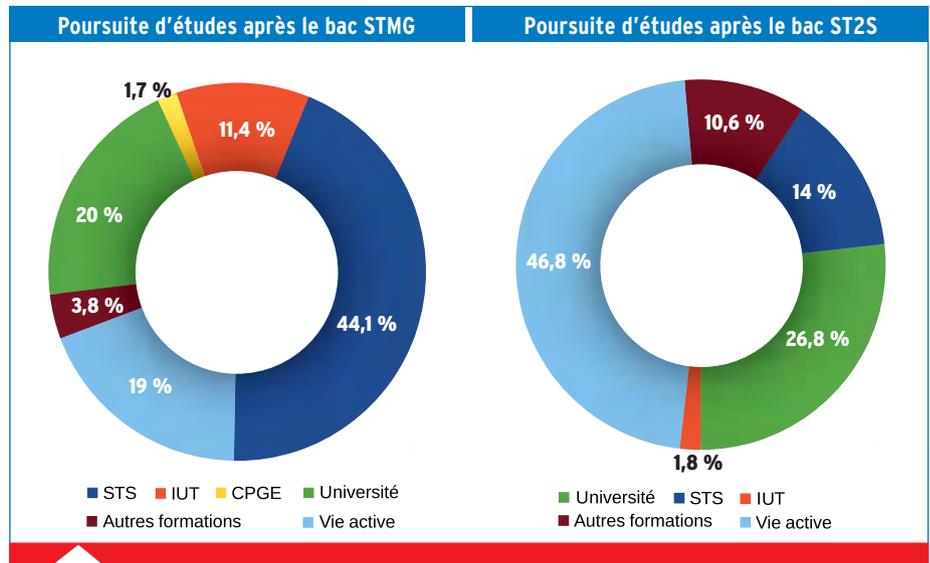
Le baccalauréat reste le diplôme permettant l'accès à l'enseignement supérieur en France. Avec deux possibilités : les études supérieures courtes et longues.

On peut noter des différences d'approche dans la poursuite d'études selon le type de baccalauréat. Les bacheliers ST2S et STHR ont intégré ces formations avec le plus souvent un projet précis qui motive leur poursuite d'études éventuelle, ce qui n'est pas toujours le cas des élèves de STMG. Cependant, la part des bacheliers de cette série est majoritaire dans la poursuite d'études.

Quels choix après un bac STMG ?

Les études supérieures courtes se partagent entre les DUT et les BTS. À la rentrée 2017, les effectifs des DUT sont en légère augmentation (+0,2%), quand ceux des BTS régressent de 0,3%. Les études supérieures longues intègrent le processus LMD (Licence-Master-Doctorat), qui s'effectue dans les UFR des universités. Les effectifs des étudiants inscrits dans un cursus LMD sont en progression de 1,4%. Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) permettent de préparer en deux ans un concours d'entrée en grande école. La CPGE est choisie par 1,7% des bacheliers STMG essentiellement en filière économique et commerciale où leur part approche les 10%.

Les filières d'études supérieures courtes et longues restent le cas le plus fréquent pour une poursuite d'études des bacheliers technologiques STMG. En effet, 81% des nouveaux bacheliers STMG sont inscrits dans l'enseignement supérieur, en majorité (à hauteur de 44%) en Section de techniciens supérieurs (STS). À ce chiffre, il est nécessaire d'ajouter les bacheliers STMG qui se réorientent vers une autre STS. À la rentrée 2017, 18,2% des effectifs composant les STS Services ont une autre origine que celle du bac général, technologique ou professionnel. Ils viennent soit de l'Université, soit des IUT ou d'une autre STS.



Des poursuites d'études plus nombreuses et diversifiées en filière STMG qu'en filière ST2S

Les bacheliers technologiques STMG composent 22% des effectifs des DUT de services. En revanche, contrairement aux STS services, ce chiffre correspond aux nouveaux entrants et n'évolue pas en ajoutant d'éventuelles réorientations. On peut donc penser que les nouveaux bacheliers tentent plus leur chance en DUT voire en cursus LMD à la fin de leur scolarité prébac. Et, en cas d'échec, se réorientent massivement vers une STS.

En ST2S : moins de poursuite d'études

Presque un bachelier ST2S sur deux ne poursuit pas d'études. L'offre postbac spécifique aux métiers de la santé et du social – si elle est limitée quantitativement – est cependant riche : elle comprend les formations BTS et DUT (économie sociale et familiale, service

et prestations des services sanitaires et sociaux, carrières sociales...), des formations d'écoles spécialisées du secteur paramédical et social (éducation spécialisée, assistant de service social...), des formations de secrétaire médicale, des formations universitaires générales (sanitaire et sociale, psychologie, sociologie...) vers lesquelles se dirige la majorité (un bachelier ST2S sur quatre). ■

Focus sur les formations de l'hôtellerie-restauration

Il existe plus de vingt diplômes qui préparent aux métiers de la restauration. C'est une filière qui offre des opportunités dans la diversité des métiers auxquels elle prépare : cuisine, services, commercialisation, management... Mais elle est aussi un formidable levier de promotion sociale. La filière permet en effet l'acquisition de qualifications de plus en plus élevées grâce à une palette de formations préparant à des diplômes du CAP au master en passant par le BTS et les licences professionnelles des secteurs de l'hôtellerie et du tourisme délivrées par les universités. Le baccalauréat technologique STHR qui propose une approche des différents champs propres aux métiers de l'hébergement et de la restauration est un maillon essentiel de cette filière.

Une meilleure réussite en STS qu'en DUT

En STS, le taux de réussite global est de 80,4% sous statut scolaire (76% sous statut d'apprentissage). Mais, en fonction du diplôme initial, les taux de réussite diffèrent. Les bacheliers STMG sont 76,7% à réussir le diplôme en deux ans, tandis que, les bacheliers professionnels des domaines des services sont 59,2% à le faire. Les bacheliers généraux sont 87,2% à réussir le BTS en deux ans. Les taux de réussite des BTS des quatre grandes spécialités du bac STMG vont de 70% (comptabilité et gestion) à 75% (commerce, vente, finances, banques, assurance). En DUT, les taux de réussite sont inférieurs. Les bacheliers STMG sont 59,6% à réussir le DUT en deux ans et 69,2% en trois ans. Le constat est le même pour les bacheliers professionnels et pour les étudiants issus de la voie générale : 53% des titulaires d'un bac pro valident le DUT en trois ans, contre 83,4% pour les bacheliers généraux.

Perspectives et mutations

Le tertiaire est constitué d'une myriade de métiers dont la diversité reflète le rôle majeur que joue ce secteur dans l'économie nationale. Tour d'horizon des évolutions qui impacteront les emplois tertiaires dans les prochaines années.

Les métiers du commerce et des services, notamment de la santé et des services aux personnes, devraient connaître un développement continu alors que les emplois administratifs de la Fonction publique et les emplois de secrétaire connaîtraient un net repli. La proportion de postes à pourvoir dans le commerce et l'hôtellerie, restauration, alimentation se situerait autour de la moyenne, mais les recrutements resteront nombreux du fait d'un important turnover, dû à des conditions salariales, horaires ou d'activité souvent difficiles.

Le niveau de diplôme des personnes en emploi ayant terminé leurs études initiales a fortement progressé en trente ans. Alors qu'au début des années 1980 plus de la moitié ne détenait aucun diplôme, en 2012-2014 huit sur dix en ont un.

Le défi de l'élévation des qualifications

Les diplômes du supérieur (bac +3 ou plus), relativement rares au début des années 1980, constituent désormais le deuxième niveau de diplôme le plus fréquent : ils sont détenus par 20 % des personnes en emploi. Mais l'élévation du niveau de diplôme des personnes en emploi s'est poursuivie à un rythme plus rapide que la montée en qualification des emplois. La DARES évoque « une transformation des normes de qualification »⁽¹⁾. Malheureusement, la montée des besoins en métiers liés aux services à la personne n'est pas suffisamment reconnue, notamment dans l'aide médicale et sociale.

Les travaux de recherche prévoient qu'après les transformations profondes du secteur industriel, les machines pourraient à l'avenir exercer la moitié des métiers du secteur des services. Il serait plus juste de parler d'évo-

lution des métiers et des compétences comme par exemple pour les métiers de l'informatique. Ces métiers sont identifiés parmi les plus créateurs d'emploi en France à l'horizon 2022. Toutefois leur contenu et les compétences nécessaires pour les exercer sont déjà en pleine évolution. Les « data-miner », par exemple, sont des informaticiens dotés de solides compétences en mathématiques et en e-commerce⁽²⁾.

L'impact du numérique

Dans le domaine de la gestion et de l'administration des entreprises, le niveau des débutants n'a cessé de progresser. De nombreux facteurs ont contribué à élever le niveau de qualification et à enrichir le contenu de ces emplois : le développement des outils informatiques et de la communication, l'essor du travail en projet, l'alourdissement du cadre réglementaire tant dans le domaine des ressources humaines que dans les fonctions comptables. En outre, de nouvelles missions de médiation ont été confiées aux employés administratifs (organisation de conférences, communication avec l'équipe de travail...).

Dans le domaine de l'informatique, l'évolution est contrastée selon les familles professionnelles. Les techniciens et les ingénieurs devraient bénéficier de perspectives d'emploi favorables : besoins croissants en expertise, développement de la demande de services, de produits et systèmes complexes (informatique décisionnelle, communication collaborative, virtualisation des systèmes...). Les effectifs d'employés et opérateurs de l'informatique devraient rester stables. Dans les prochaines années, les compétences en management de projet et

Les spécialités en STS et IUT les plus choisies

Pour les STS qualifiées de services, les flux les plus importants concernent les métiers du commerce et de la vente, de la comptabilité et de la gestion, du secrétariat et de la bureautique, et de l'informatique. Il est frappant de remarquer qu'il s'agit de quatre grandes spécialités préparées par les bacheliers STMG (Mercatique, Ressources Humaines et communication, Gestion et finance, et Systèmes d'informatique de gestion). Ce constat peut également s'effectuer pour les grandes familles de DUT. Les bacheliers intégrant un IUT choisissent : Gestions des entreprises et des administrations, techniques de commercialisation et informatiques. On y retrouve de nouveau les quatre grandes spécialités du baccalauréat STMG. Autre constat : plus de la moitié des effectifs (56 %) de DUT alimentent les deux grands DUT de services à savoir, Gestion des entreprises et des administrations, et techniques de commercialisation.

en conseil devraient être de plus en plus recherchées.

Le domaine du commerce devrait connaître des transformations profondes, déjà à l'œuvre avec le développement de la vente en ligne (e-commerce, e-business) ou la diffusion des technologies numériques dans la grande distribution et dans le commerce de gros. Les mutations en cours dans les activités commerciales devraient faire évoluer les compétences exigées dans ces métiers, avec notamment une plus grande mobilisation des technologies de l'information et de la communication au service de la relation clients.

Globalement, en 2016, les jeunes sortis récemment de formation initiale travaillent un peu plus dans le secteur tertiaire que l'ensemble des actifs occupés sortis depuis un an ou plus de formation initiale. Ils ont le plus souvent un emploi dans les activités scientifiques et techniques de l'informatique, ou l'hébergement-restauration. En revanche, l'administration publique occupe une place plus réduite parmi l'emploi des jeunes sortants tout comme les services de transports. ■

(1) DARES n° 003, janvier 2017, « Une hausse du niveau de diplôme qui transforme les "normes de qualification" ».



Entretien



« Les entreprises reconnaissent la qualité de la formation des bacs technologiques »

Francis Petel est vice-président de la commission éducation/formation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Il siège à ce titre à la CNC⁽¹⁾, au CNESER et à la CCNIUT⁽²⁾. Cet expert de la certification professionnelle est par ailleurs professeur affilié à l'ESCP Europe⁽³⁾.

L'US Mag : *Les transformations dues au numérique sont-elles de nature à faire émerger de nouveaux métiers ?*

Francis Petel : Une remarque générale préalable concernant l'évolution des métiers, et leur impact sur les diplômés professionnels : nous considérons exagéré de prétendre qu'un grand nombre de métiers disparaissent et qu'ils vont être remplacés par de nombreux autres. En tous cas, ce n'est pas ce que les milieux professionnels constatent ni même prévoient à un horizon prochain. Par contre, la plupart des métiers existants requièrent des compétences nouvelles, qu'il est urgent de prendre en compte dans les référentiels, qui sont donc impactés partiellement. Il n'est donc pas nécessaire de refondre les référentiels des diplômés professionnels de fond en comble, mais de prendre en compte ces besoins nouveaux, liés en particulier aux technologies numériques.

L'US Mag : *Quel regard les entreprises portent-elles sur les baccalauréats technologiques d'une part et professionnels d'autre part dans la réponse à ces nouveaux besoins ?*

F. P. : Les bacs technologiques ont à cet égard une carte à jouer, dans la mesure où ces nouveaux besoins en compétences ont une dimension transverse à de nombreux métiers et/ou sont facilement transposables. Ainsi, moins centrés sur des situations de travail précises, les bacs technologiques sont mieux armés pour développer les capacités cognitives nécessaires, en particulier pour la mise en œuvre future des compétences numériques et de l'organisation du travail. Il est cependant vrai que les entreprises ont une meilleure visibilité des bacs professionnels que des bacs technologiques, les premiers identifiant plus clairement des métiers de l'entreprise.

Mais elles reconnaissent de fait la qualité de la formation des bacs technologiques quand elles embauchent des BTS issus de cette filière. Par ailleurs, les bacs professionnels ont beaucoup souffert, en termes de qualité perçue, du passage du bac pro en trois ans, alors que de nombreux emplois sont encore à pourvoir à ce niveau : de très nombreux CQP de branches se situent à des niveaux 5 et 4 (3 et 4 du nouveau Cadre national de Certifications), même s'ils étaient inscrits sans niveau au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

L'US Mag : *Qu'en est-il des formations post-bac ?*

F. P. : Sur le post-bac : le niveau bac +2 constitue, depuis la fin des années 1960, un niveau de référence bien identifié d'accès à l'emploi pour des candidats devant évoluer rapidement vers des postes de management intermédiaire.

La licence professionnelle a cependant été bien accueillie en 1999 par les entreprises. Elle était perçue comme spécialisant, sur des métiers ou des secteurs précis, des jeunes sortant d'une formation BTS ou DUT, jugée très généraliste ; elle était également un terrain pour la formation en alternance. Le passage du DUT en trois ans (rapport Germinet sur le post-BAC) ne fait qu'entériner une pratique de la poursuite d'études post-DUT, qui concerne, depuis plus de dix ans, la quasi-totalité des cohortes, alors que

les besoins des entreprises n'ont pas autant évolué, en termes de niveau de qualification attendu. Il est à craindre que cet effet « d'aspiration par le haut » ne conduise prochainement à une poursuite d'études majoritaire vers le master.

Le BTS (qui continue d'insérer partiellement ses cohortes à bac +2) répond à un vrai besoin et constitue une prolongation tout à fait pertinente du bac technologique. L'insertion sur le marché de l'emploi à bac +2 et le refus de la poursuite d'études relèvent d'ailleurs plus d'un comportement social que de capacités cognitives insuffisantes pour permettre la poursuite d'études. L'irruption du « numérique » dans l'entreprise, en particulier, ne remet donc pas en cause l'accès à l'emploi à tout niveau, depuis le CAP jusqu'au bac et au BTS et, bien entendu, au-delà.



L'US Mag : *Quelle est votre appréciation de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », ses effets sur la relance de l'apprentissage ?*

F. P. : Sur les niveaux post-bac (BTS-DUT) elle risque de se substituer au contrat de professionnalisation sans réel effet sur l'insertion. Sur l'infra bac, le bac et le BTS, il n'est pas acquis qu'elle vienne freiner les poursuites d'études. L'élargissement de l'offre sur des métiers qui ne se préparaient pas auparavant par l'apprentissage aura un impact difficile à évaluer. On peut se demander si cet élargissement et le changement de la gouvernance du système produira des effets sur la qualité et l'image du dispositif. Le référentiel qualité, tel que prévu par la loi, comprend un grand nombre de contraintes administratives pour les organismes, mais pas nécessairement tout ce qu'on était en droit d'en attendre sur les relations entre les CFA et les entreprises.

La CPME mise néanmoins sur l'apprentissage pour contribuer à revaloriser la voie professionnelle et les entreprises accompagneront le mouvement amorcé. ■

1. Commission nationale de la certification professionnelle

2. Commission consultative nationale des IUT.

3. École supérieure de commerce de Paris (surnommée « Sup de Co »).

Risque de *marginalisation*

La réforme des lycées qui devait se mettre en place à la rentrée 2019, malgré les apparences trompeuses d'un statut de « maintien » pour la voie technologique, risque de conduire à un effacement progressif de ces formations.

La réforme des lycées imposée par Jean-Michel Blanquer semble conserver la voie technologique en déclinant les actuelles séries. Pourtant, à y regarder de plus près, on voit mal comment, dans le schéma actuel, ces séries pourront se pérenniser.

Au-delà des apparences...

Les séries technologiques : un choix volontaire, vraiment ?

Cela n'a rien d'évident, puisque les enseignements technologiques sont optionnels en Seconde et disposent d'horaires ridicules. Les candidats potentiels à ces séries seront tiraillés entre une voie générale, sans mathématiques dans le tronc commun, régie par le principe alléchant du « libre choix des enseignements de spécialité », et une voie professionnelle sous tutelle des branches professionnelles.

Une organisation calquée sur la maquette de la voie générale « réformée »

En calquant les séries technologiques sur la maquette réforme du lycée, les séries technologiques sont elles aussi victimes de regroupements disciplinaires au sein d'un même bloc en raison du passage de trois à deux enseignements de spécialités entre la Première et la Terminale. La « marge horaire » insuffisante portera un coup dur aux possibilités de travail en effectifs réduits pour les séries de services, alors qu'elle est bien en deçà de celles des autres séries technologiques.

Des programmes généralistes pilotés par le modèle universitaire

Sous prétexte de favoriser la réussite dans le supérieur, des programmes sont devenus encore plus généralistes et ambitieux au mépris du temps, de la progression nécessaire



Promouvoir une véritable culture technologique pour répondre aux enjeux d'une production de services complexifiée

à un élève de cycle terminal dans ses apprentissages, mais aussi de son appropriation d'une culture technologique. Le risque est grand de voir ces séries se vider de leurs effectifs.

... le paradoxe est là ?

Les séries de services répondent à une demande sociale forte

Aujourd'hui, un bachelier sur cinq est un bachelier technologique. Presque un jeune sur cinq poursuit ses études dans une série technologique de services. Les séries des services scolarisent près de 70 % des élèves de la voie technologique. Ils sont une majorité à poursuivre des études et à y réussir.

Des besoins forts dans l'emploi tertiaire

Près de 20 millions de personnes travaillent actuellement dans le tertiaire qui a gagné plus de 5 millions d'emplois en trente ans avec une montée en puissance des besoins dans les domaines du secteur social, de la santé, des services aux particuliers, du commerce... Les besoins en qualifications correspondant à des emplois de cadres et professions intermédiaires, mais aussi de niveaux 4 et 5 (services à la personne), sont réels.

Et dans la maîtrise de techniques propres à la production de services

La production de services propre aux ressources humaines, à la comptabilité finance, aux systèmes d'information, à la mercatique, mais aussi à la santé et au social ou à l'hôtellerie-restauration, nécessitent la maîtrise

de techniques spécifiques qui sont clairement sollicitées dans les contenus de travail. Ne pas travailler ces techniques reviendrait à vider les séries tertiaires de leur sens.

Contenus technologiques à renforcer

Dans les séries de services, les techniques propres aux champs de la gestion, de la santé et du social et de l'hôtellerie doivent être non seulement préservées dans leur existence, mais aussi comme réels objets d'étude. Cela suppose donc des contenus conçus dans cette logique avec une articulation avec les autres enseignements, notamment généraux. La typologie des enseignements, les méthodes mises en œuvre doivent rester spécifiques aux activités de services. Si la digitalisation suppose l'adaptation et l'évolution de techniques, elle ne remet pas en cause les cœurs de métier propres aux différents champs professionnels des services qui doivent rester la référence.

Le projet prévu dans le nouveau baccalauréat n'aura de sens que si, en amont, les élèves peuvent travailler avec une logique d'analyse des techniques et en collaboration. C'est l'atout du projet de permettre les synergies et la capitalisation de savoirs plus abstraits qui auront été assimilés grâce à l'étude d'objets concrets. Tout cela demande des moyens. Promouvoir une véritable culture technologique pour répondre aux enjeux d'une production de services complexifiée : c'est le défi à relever pour que les mutations du secteur tertiaire accompagnent le progrès social. ■

